

14 nov 2025 -15:45

Appartient à [Conseil des ministres du 14 novembre 2025](#)

**Modifications relatives à l'indemnité octroyée en cas de décès d'une victime d'une maladie professionnelle, d'un accident de travail ou de l'amiante**

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et un projet d'arrêté royal concernant l'indemnité octroyée en cas de décès d'une victime d'une maladie professionnelle, d'un accident de travail ou de l'amiante.

L'avant-projet de loi vise à confirmer le paiement de l'indemnité pour frais funéraires, indépendamment du fait qu'il y ait eu ou non un enterrement et indépendamment du fait qu'il y ait ou non une assurance obsèques qui couvre les dépenses liées à l'enterrement de la victime. À cette fin, le projet de loi requalifie l'indemnité pour frais funéraires en dommage plus général lié au décès de la victime.

Le projet d'arrêté royal apporte les adaptations terminologiques nécessaires suites aux adaptations apportées dans la loi.

L'avant-projet de loi et le projet d'arrêté royal sont transmis pour avis au Conseil d'État.

*Avant-projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'indemnité octroyée en cas de décès d'une victime d'une maladie professionnelle, d'un accident de travail ou de l'amiante*

*Projet d'arrêté royal modifiant diverses dispositions relatives à l'indemnité octroyée en cas de décès d'une victime d'un accident du travail*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté

Rue de la Loi 23

1040 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Sandrine Daoud

Porte-parole (FR)

+32 472 02 84 14

[sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be](mailto:sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be)

Cheryl Isenge

Porte-parole (FR)

+32 479 15 67 58

[Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be](mailto:Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Billy Buyse

Porte-parole (NL)

+32 496 47 44 87

[billy.buyse@vandenbroucke.fed.be](mailto:billy.buyse@vandenbroucke.fed.be)